

Interview de Monsieur Michel Rocard, ancien Premier ministre.
Propos recueillis par Jean Garrigues et Sabine Jansen, le 9 juillet 2002.

***Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à entrer dans la vie parlementaire ?
Quelle vision en aviez-vous à l'époque ?***

Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre. Quelle est la part de l'inné, celle du hasard dans votre propre destin, personne ne peut le dire. Il est vrai que ma « culture » familiale au point de vue politique a toujours été tournée vers l'exaltation de la France et des valeurs républicaines qu'elle doit véhiculer.

Nous souhaiterions tout d'abord vous interroger sur votre engagement dans la vie parlementaire, en 1969, après vingt ans de militantisme.

Cela faisait en effet vingt ans que j'avais rejoint les étudiants socialistes de la SFIO en 1949, vingt ans d'ailleurs très bousculés par la guerre d'Algérie. A l'époque, j'étais le patron du PSU. Il faut faire attention au titre : le patron du PSU était le secrétaire national, il était unique, alors qu'au PS tous les membres du secrétariat national - ils sont 15 ou 20 - sont des secrétaires nationaux.

Dans la 4e circonscription des Yvelines, celle que j'ai gagnée, Bérégovoy avait été candidat en 1962 - elle avait un peu été remodelée entre-temps - et il avait fait un petit 9 %. Je suis candidat en 1967 et je la laboure comme pas possible et je monte à 17 %, mais le communiste, le maire de Villepreux, est devant moi à 18,5-19 %, donc je me désiste. Je suis à nouveau candidat en juin 1968 et je fais un score encore supérieur en frôlant le communiste. Je connaissais bien le terrain ; c'est parce que j'avais fait ces deux campagnes préalables que j'ai gagné en 1969.

En 1969, c'était une partielle rigolote, parce que j'ai battu Couve de Murville. Cette circonscription, la 4e des Yvelines, n'était pas vraiment conservatrice, mais très " cadres sups ". A l'élection générale suivante, en 1973, j'ai été battu, et réélu en 1978, au scrutin uninominal, je crois. Donc j'ai expérimenté trois ans et demi de Parlement dans la condition de député non-inscrit, une condition austère. J'étais PSU et la SFIO de l'époque aurait probablement accepté mon rattachement administratif, mais mes propres copains n'y tenaient pas, ils trouvaient ça déshonorant. J'étais donc non inscrit, ce qui était très rigolo : je vois avec Jean Royer, j'étais sur les mêmes bancs que Jean-Jacques Servan-Schreiber, des gens très différents. Royer est un homme très courtois, mais très réactionnaire, nous nous tenions nos clefs de vote !

Avant d'être élu député, vous aviez été candidat à l'élection présidentielle. Quelle explication en donnez-vous ? Est-ce que ce sont les hasards ?

Il y a un peu des deux. Ce sont les hasards de la vie, qui font que la France a fait une guerre coloniale stupide, que les gens qui avaient un peu le sens de la géopolitique mondiale d'une part, et puis de l'honneur de l'autre, dans la SFIO, ont fait scission, que cette scission a donné le Parti socialiste autonome, qui un an et demi après fusionnait avec deux petits groupes, l'un venu du communisme et l'autre de la nouvelle gauche. Tout cela donne le PSU, qui se trouve embarqué, à raison de sa composition militante, comme la plus grosse force présente dans le mouvement de Mai 68. A mon avis, heureusement qu'il y était, parce que c'est nous qui avons calmé le jeu. Mai 68 est connu maintenant comme ayant été extrêmement pacifique, mais trois ans après j'aurai une confidence d'un membre des brigades spéciales de police de la préfecture de Paris, qui m'a dit : " Qu'est-ce qu'on s'est marré dans la période, on a dû brûler beaucoup plus de voitures que les manifestants. " Dans la plupart des manifestations de mai 1968, j'avais fait placer notre service d'ordre en queue de cortège pour éviter les anars et les casseurs. Il n'y a eu que trois morts ; comme il n'y avait plus d'essence et de circulation, on est passé de 700 ou 800 morts par mort violente pour le mois, à trois. Tout cela prend une tonalité tellement forte qu'il émerge des forces libertaires, mais qui ne vont absolument pas se reconnaître dans la gauche classique. C'est aux accords de Grenelle, c'est-à-dire au retour de l'essence aux pompes, qu'on doit l'arrêt de Mai 68, plus son enterrement solennel que nous avons offert au stade Charléty. Tout le monde vous dira que le mouvement de Mai est mort de la manifestation gaulliste du 31: ce n'est pas vrai, nous l'avons enterré trois jours avant. Il est mort de la

décision de Mendès de ne pas prendre la parole le samedi 28. J'avais pourtant organisé le meeting de Charléty dans ce but.

Vient la démission du général de Gaulle en 1969, donc la vacance présidentielle, et une situation tout à fait étonnante où les forces de Mai 68, dont une bonne partie avait sombré dans le gauchisme, n'ont pas de porte-parole. Cela se joue en deux jours. On comprend qu'il n'y aura pas d'accord entre la SFIO et le PC et que, faute de cet accord, Mitterrand ne veut pas y aller. D'ailleurs, il ne le peut guère, parce que Guy Mollet le trouve trop encombrant, suite au gros résultat de la campagne de 1965, et estime qu'il vaut mieux jouer quelqu'un d'autre. Mendès se coinçait dans son refus d'y aller, qui est aussi une forme de suicide personnel. Il argumentait : " J'ai trop combattu cette Constitution, je continue de penser qu'elle est très mauvaise, je ne vais tout de même pas être candidat à une fonction définie par cette Constitution qui ne tient pas debout. " Nous pensions qu'il avait tort. Je suis de moins en moins sûr qu'il avait tort d'ailleurs, mais c'est autre chose. Mendès n'est plus dans le coup. Quand nous comprenons qu'il y a un trou et qu'il va se passer une semaine ou quinze jours avant que PC, SFIO et radicaux de gauche trouvent un candidat, il y a un espace et le discours de Mai 68 méritait d'être prononcé autrement que par Krivine - en sachant bien que je ferai dans les 3-4 %. Il faut aller faire 3,66 % à l'élection présidentielle, se raser le lendemain matin en se regardant dans la glace et en se disant : tout ça, c'est pour la bonne cause et c'est parfaitement sérieux ! C'est dur, je ne vous le cacherai pas. Moyennant quoi, toute ma carrière politique institutionnelle a commencé là.

Vous qui n'étiez pas prédestiné pour être député dans le cadre de la Cinquième République, comment avez-vous vécu le métier de parlementaire ?

Pas très bien. Je me suis beaucoup ennuyé. D'abord, il y avait la condition de non-inscrit : j'avais de temps en temps cinq minutes de parole, à condition d'arriver le premier en séance chez les non-inscrits et de prendre le tour de parole de ce moment-là.

J'ai commencé par la commission de la Défense, ce qui avait terrorisé l'establishment politique. Edgar Faure et Alexandre Sanguinetti avaient très bien compris que j'étais un genre de "gauchiste" un peu spécial, mais il restait des affaires d'image et, du côté de la Défense, on s'inquiétait beaucoup. Mais cela m'a valu un jour de faire quand même un sacré discours, à l'occasion de la présentation du budget de la Défense. J'avais découvert dans le règlement de l'Assemblée qu'il n'y a pas de limite de temps à la question préalable. La question préalable sur un chapitre budgétaire était évidemment une absurdité, puisqu'il y a lieu à voter, car il faut bien un budget de la défense. Or, la question préalable veut dire: il n'y a pas lieu à voter. J'avais argumenté en cinquante minutes, sur la hantise du nucléaire. Je me suis amusé comme un petit fou, évidemment. Sur le plan international, la France de l'époque existait surtout par le nucléaire. Or, notre thèse précédente, et notamment la mienne dans ce discours, était que la France, par ses armes nucléaires, était hyper-dangereuse, d'abord pour des raisons de prolifération, et ensuite pour des raisons de complexification du débat stratégique sur la dissuasion entre les Russes et les Américains, trop dangereux pour qu'on joue à n'importe quoi, mais que donc il était important d'être conventionnellement capable de gagner le maximum de temps. Et le constat c'est qu'on ne le pouvait plus et que cela n'avait pas de sens. C'était mon plus beau discours dans la période. Pour le reste, j'ai fait beaucoup de micro-interventions.

Quand j'ai été réélu en 1978, cette fois comme candidat socialiste, je faisais désormais partie d'une grosse boutique. J'ai touché à tout. J'avais des connaissances économiques et sociales grâce à mon activité de maire. Une mairie vous donne le contact avec le champ social avec une grande précision.

Etes-vous partisan d'un lien entre le mandat local et la fonction parlementaire ?

En ces périodes de recherche d'un renforcement du lien entre les électeurs et les élus, les électeurs ne supportent pas le cumul des mandats. Or, qui a raison ? C'est l'électeur : le client est roi. Donc je suis contre. Mais il faut bien voir que c'est couper les élus de toute présence impérieuse et permanente sur le terrain. Les permanences des députés ne peuvent pas avoir grand-chose à voir avec une fonction de maire ou même de conseiller municipal ayant délégation. Donc, je crois qu'on perd quelque chose. Mais c'est vrai qu'on ne peut pas tout faire.

Dans l'exercice de la fonction de représentant, vous sentiez que vos liens avec la population étaient quasiment nuls, ou en tout cas mineurs ?

Pas nuls. On tient des permanences quand même et l'élection pose le problème de la réélection : on va voir les gens, on est présent dans les manifestations. Le lien n'est jamais nul, mais il n'est pas de la même densité que le rapport d'un maire. J'avais écrit tout cela dans une plaquette : Un député, pourquoi faire ?

A contrario, le poids de la machine d'un groupe n'est-il pas contraignant ? Le parlementarisme rationalisé de la Cinquième République n'est-il pas difficile à vivre ?

Je n'ai pas dû avoir beaucoup de rapports avec le groupe, parce que j'étais élu en 1978 et que Mitterrand est devenu président en 1981. En plus, je sentais le soufre dans le groupe, puisque j'avais commis le crime de lèse-majesté au congrès de Metz. Cela se manifeste par le fait que vous avez du mal à être membre du bureau du groupe ou à accéder à des fonctions institutionnelles de l'Assemblée, président de commission ou rapporteur important. Et la commission de la Défense est une commission très peu législative : on s'informe, on contrôle un peu les forces armées, on les visite de temps en temps, c'est d'ailleurs passionnant, j'y ai appris beaucoup de choses, mais ce n'est pas du travail législatif. Donc c'est un cas un peu particulier.

Je vais répondre à votre question assez brutalement : il n'y a pas de démocratie qui fonctionne sans des groupes organisés puissants et ils ne sont puissants que s'ils sont disciplinés. Pas la peine de se raconter des histoires. J'ai été député non-inscrit et je peux dire qu'il fait meilleur d'être dans un groupe, même si, de temps en temps, on n'est pas très heureux des décisions qui se prennent.

Comment, en tant que ministre, avez-vous vécu la confrontation avec le monde parlementaire ?

Je ne suis pas sûr que l'on puisse faire une réponse de technique juridique ou constitutionnelle à votre question, parce que dans l'expérience de chacun, c'est toujours connoté de quelque chose. Mon premier ministère était un ministère d'Etat, une belle médaille, sans même un sou de paye en plus, et en fait uniquement protocolaire. Mais le drame du ministère que j'avais, le Plan et l'Action régionale, était que son contre-seing n'est obligatoire sur rien. Donc, un ministère sans crédit, sans fonctionnaires (400) et sans contre-seing obligatoire, n'a jamais rien à négocier ni à vendre : le placard. Mes contacts avec le Parlement ont été de faire voter une loi dont je suis très fier et une autre très hypocrite : une loi de réforme des méthodes de la planification qui invente le concept de " contrat de Plan ", pour mettre fin à la superbe de l'Etat négociant avec ses " sujets " les régions ou les entreprises publiques. Le vote ne s'est pas trop mal passé, car j'ai bénéficié de la discipline de groupe, même si les deux tiers du groupe parlementaire considéraient que le type qui avait osé commettre le crime de lèse-majesté au congrès de Metz était un affreux. Pierre Mauroy me protégeait plutôt et, comme il était Premier ministre, le chef de la majorité parlementaire, cela allait bien.

Quand je suis devenu ministre de l'Agriculture, il y a eu un changement majeur, pour quantité de raisons. Il y en a une qui peut sembler mineure, mais qui s'est révélée délicate pour ma survie, c'est que le PS est un parti de salariés urbains, qui connaît mal le monde agricole. Trois ou quatre fois en deux ans, j'ai donc demandé l'arbitrage de François Mitterrand contre ce que le gouvernement voulait m'imposer: Mitterrand, qui n'oubliait pas ses attaches rurales, a toujours arbitré en ma faveur, en dépit de nos divergences. La deuxième raison, c'est que le corps parlementaire est en général très attentif au monde rural, qui représente un vivier électoral. Donc, le ministre de l'Agriculture est très important pour les futures élections. Troisième raison: à la différence de tous les autres ministères, le ministère de l'Agriculture est le seul à pouvoir pénétrer dans les plates-bandes de tous les autres. Ces trois facteurs m'ont permis de faire beaucoup de boulot. Ce sont les deux plus belles années de ma vie professionnelle. Grâce au soutien de la majorité parlementaire, j'ai fait passer plusieurs lois : la loi montagne, la loi forestière, tous les marathons de Bruxelles, notamment pendant la grande crise de 1984, la fusion des services, la réforme du marché du vin, les quotas laitiers.

Et puis, je suis un peu le père de la paix scolaire. Quand nous prenons le gouvernement en 1981, il y a l'immense promesse du grand SPULEN, un grand service public unifié et laïc de l'Education nationale. Tout cela suscite la terreur dans les milieux de l'école privée, mais heureusement, le premier ministre de l'Education nationale, Alain Savary, un homme de modération et de grande sagesse, préfère écouter les partenaires sociaux avant d'agir. Il gère le système pendant quelque trois ans. Le même problème se pose au ministère de l'Agriculture. J'arrive et je me retrouve titulaire de 10 % du problème général de l'Education nationale en France. Je prends contact avec Savary pour mener le dossier ensemble. J'ai eu une méthode de négociation différente de la sienne: j'ai décidé d'écouter à tour de rôle tout le monde, quatorze partenaires, et à chaque fois qu'un partenaire me persuade qu'il faut que je change quelque chose dans le projet de loi en préparation, je l'inclue dans une nouvelle version du projet de loi et l'envoie à tout le monde, sous condition de discrétion.

On travaille 14 mois, il y a plus de 14 versions du texte. Mes amis de la FEN me demandent de couper le texte en deux et de faire d'abord un projet de loi sur l'enseignement agricole public. Furieux mais ne pouvant pas faire autrement j'accepte. Il vient au vote dans la semaine suit la grande manifestation de Versailles pour la défense de l'école dite libre et en fait privée. Mon projet de loi est voté à l'unanimité. C'est pourquoi, lorsque Laurent Fabius devient Premier ministre, et me propose l'Education nationale : je refuse de m'y coller. Je récupère le ministère de l'Agriculture, au grand soulagement de l'épiscopat, c'est-à-dire à la grande méfiance de ma majorité. La loi sur l'enseignement agricole privé passe à son tour à

l'unanimité.

Un an et demi plus tard, Monseigneur Cloupet demande à me voir. La situation va mal dans l'enseignement privé, Toussaint remplace David à la présidence de la FEL... Je prends mon téléphone, je m'invite d'autorité à la table de Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale. Nos rapports sont durs. Je lui raconte tout le coup : " Nous sommes en mars, tu as trois mois pour faire la paix scolaire avant l'été, sinon, avant les élections législatives, ils remettent tout le monde dans la rue. Il y a un modèle, c'est la charpente de l'enseignement agricole. " Il l'a fait, cela s'appelle les accords Lang-Cloupet. Voilà comment la France est entrée dans la paix scolaire. Si je n'avais pas eu le sentiment de pouvoir être suivi par ma majorité parlementaire, je n'aurais pas osé lancer ces projets.

Pourquoi avez-vous démissionné du gouvernement en 1985 ?

J'ai démissionné à cause de l'introduction de la représentation proportionnelle. C'est un système qui aiguise vos facultés de combat contre vos plus proches, qui distend le lien entre l'électeur et l'élu, et qui atomise toutes les assemblées. Israël en meurt, la Pologne a failli en mourir, la Belgique en a crevé, l'Italie a failli. Les performances de la proportionnelle sont jolies. En plus, en France, il y a Le Pen, et pour lui c'était un boulevard.

En tant que Premier ministre, comment avez-vous vécu les relations avec le Parlement ?

J'étais Premier ministre sans majorité absolue. Il me manquait douze voix. Ce fut épique, il a fallu aller les chercher pour chaque vote. Le plus dur a été la CSG, qui est le cas unique dans l'histoire de France où le PC a voté une motion de censure venant de la droite. Arithmétiquement, on ne passait pas, je devais tomber. Donc, il nous fallait des indisciplinés. Carcassonne avait dit : pour que ce soit esthétique, il faut un indiscipliné par parti. Ce fut pour les communistes Moutousamy, de la Guadeloupe. C'était Guy Carcassonne qui démarchait, je passais moi-même beaucoup de coups de téléphone. Chez les centristes, ce fut Jean-Jacques Hyst, chez le RPR de Bénouville, copain de Mitterrand.

La CSG, c'est moi qui l'ai imposée à tout le monde. La moitié des ministres n'en voulaient pas, la majorité parlementaire était contre, Bérégovoy était à fond contre, Mitterrand me la déconseillait, mais il affectait de laisser le gouvernement gouverner. Je l'ai convaincu qu'il n'y avait pas le choix, j'ai rappelé des engagements, j'ai fait monter ma garde à moi. Je savais avoir la CFDT avec moi, Raymond Barre était pour, il a finalement voté contre à cause de la non-déductibilité qui protégeait les cadres. C'est fascinant d'être Premier ministre sans majorité absolue. Cela étant, j'aurais eu beaucoup plus de mal comme Premier ministre, si j'avais eu cent députés de plus. On a fait plein de choses, tout de même. Je crois que j'ai été le plus réformateur de tous les Premiers ministres de la Cinquième République. C'est un peu arrogant, mais je ne crois pas que ce soit faux.

Votre expérience sénatoriale ?

Je l'ai trouvée un peu ennuyeuse. Il me semble par ailleurs anti-démocratique d'avoir une assemblée dans laquelle un des camps de la représentation démocratique de l'opinion est vouée à la minorité permanente. Mais je ne suis pas pour sa suppression. Le bicaméralisme a de la sagesse et une chambre avec un mandat plus long que l'autre peut se spécialiser. Le Sénat est bon législateur. J'avais vu ça dans mon travail sur la réforme de la méthode de planification, par exemple. En tout cas, comme Premier ministre, j'ai beaucoup soigné le Sénat, par des 49.4 au Sénat. Pas de vote, mais de la dignité.

Et le Parlement européen ?

Il m'inspire quelques réflexions. La première, c'est que l'encombrement est formidable, on est 621, ce qui veut dire que les temps de parole sont de deux minutes. Un Parlement où on ne parle pas, c'est quand même une amputation de quelque chose, d'autant que c'est aggravé de quelque chose d'autre: ce Parlement ne peut légiférer de manière légale que quand les députés ont accès à la traduction simultanée de ce qui se dit oralement en 11 langues et disposent de tous les documents écrits sur lesquels on travaille traduits en 11 langues. 40 % du budget du Parlement européen étant consacré à ce travail de traduction, on essaie de limiter l'exposé des motifs des rapports: c'est donc un Parlement qui est sous interdiction administrative de faire des gros rapports parlementaires. Donc, pas d'enquêtes approfondies. C'est un très grand manque.

En revanche, le travail en commission est très vivant. Dans tout Parlement national, il y a le clivage gauche/droite. Là, vous en avez trois : le clivage gauche/droite, le clivage entre les Européens fédéralistes et les eurosceptiques, qui nous pèse beaucoup sur le dos, et assez fréquemment, quoique de moins en moins, mais tout de même il reste certains sujets, des clivages nationaux. La France se singularise dans pas

mal de votes agricoles, de moins en moins, et souvent aussi dans les votes sur l'énergie nucléaire. Il arrive qu'on gagne, mais il arrive qu'on se singularise en ne respectant pas une discipline de vote internationale. L'arbitrage de ces trois clivages, plus le fait qu'il y a huit groupes politiques, font que tous les votes sont imprévisibles, et c'est passionnant, parce qu'il n'y en a pas beaucoup qui soient vraiment perdus d'avance. On peut perdre un vote susceptible d'être gagné, par une bêtise parlementaire, un mauvais pilotage de la manœuvre. C'est vrai que la découverte des cultures des autres a quelque chose de passionnant, pour qui aime ça.

Vous voyez au Parlement européen un avenir, une évolution nécessaire ?

C'est le seul embryon de souveraineté européenne et maintenant, il a tous les attributs d'un Parlement, sauf un. Nous sommes pouvoir budgétaire et pouvoir législatif, dans un système à deux chambres où la chambre haute est le Conseil des ministres. S'agissant de la Commission Européenne, nous avons deux prérogatives : on ratifie le président de la Commission européenne et on ratifie ensuite la composition du collège. Donc, la seule chose qui nous manque, c'est l'initiative parlementaire. Ce n'est pas pour demain, mais le Parlement européen pèse d'ores et déjà de tout son poids. Comme le Conseil des ministres s'enracine dans les blocages nationalistes et les visions à court terme, les deux organes qui portent la Communauté européenne, ce sont désormais la Commission européenne et le Parlement européen.

Vous lui voyez une extension ?

Oui, je pense. Mais nous sommes dans une période de grosse incertitude. De la boîte de Pandore présidée par Valéry Giscard d'Estaing, il peut sortir n'importe quoi. On peut même casser des choses existantes. Parce qu'on ne sait pas comment cela va tourner. Les gouvernements défendent leur pré carré. Or, défendre le pré carré des gouvernements, c'est s'interdire de penser l'Europe dans les termes diplomatiques, stratégiques dont on a besoin, environnementaux, sanitaires même. C'est un chantier passionnant.

Pour citer cet entretien :

Entretien avec Michel Rocard, *Parlement(s). Histoire et politique*, n°0, « Faut-il tourner le dos à la politique ? », 2003, [en ligne] : <http://parlements.org/parlements/num0_4_Rocard.pdf>, (page mise en ligne le 13/09/06, consultée le --/--/--).